

## CONTRAT D'ABONNEMENT – GREEN-CLEANERS

Entre les soussignés :

### Green-Cleaners

(Société de lavage automobile, ci-après dénommée "la Société")

Adresse : Place de l'Etrier 4, 1224 Chêne-Bougeries

Téléphone : 079 675 37 95

Email : [green-cleaning@bluewin.ch](mailto:green-cleaning@bluewin.ch)

Et :

**Nom du client :** \_\_\_\_\_

**Numéro de plaques d'immatriculation :** \_\_\_\_\_

(ci-après dénommé "le Client")

Il est convenu ce qui suit :

---

### Article 1 : Objet du contrat

Le Client souscrit à l'offre de Green-Cleaners, comprenant 6 lavages de véhicule répartis sur une période de 12 mois, à raison d'un lavage tous les deux mois, en contrepartie d'un rabais de 20% appliqué sur le tarif standard.

---

### Article 2 : Conditions de l'offre

**1. Durée de l'abonnement :**

Le contrat débute à compter de la date de la première prestation et se termine 12 mois après cette date.

**2. Fréquence des lavages :**

- La Société s'engage à fournir un lavage tous les deux mois, soit un total de 6 lavages dans la période contractuelle.
- La Société contactera le Client par message (SMS ou email) tous les deux mois pour rappeler l'échéance.

**3. Flexibilité des prestations :**

- Le Client peut reporter une prestation en contactant la Société à l'avance.
- Toutefois, les 6 lavages devront être effectués dans les 12 mois suivant la première prestation.

**4. Tarif et rabais :**

- Le Client bénéficie d'un rabais de 20% sur le tarif standard appliqué par la Société.
- En cas d'annulation anticipée ou de résiliation, les 20% de rabais seront refacturés au Client pour les prestations déjà réalisées.

**5. Renouvellement :**

- À l'échéance des 12 mois, le contrat est renouvelé automatiquement pour la même période.
- 

**Article 3 : Résiliation anticipée**

- En cas de résiliation avant la fin de la période de 12 mois, les prestations restantes seront annulées, et les rabais appliqués sur les prestations déjà réalisées seront refacturés au Client.
- 

**Article 4 : Obligations de la Société**

- La Société s'engage à fournir les prestations dans les délais convenus et à informer le Client de toute modification éventuelle.
  - La Société informera le Client par message pour rappeler chaque échéance de lavage.
- 

**Article 5 : Obligations du Client**

- Le Client s'engage à respecter les rendez-vous fixés pour les prestations ou à prévenir la Société en cas de report.
  - Le Client accepte les conditions de paiement, y compris la refacturation des rabais en cas d'annulation anticipée.
- 

**Article 6 : Paiement**

Le paiement incluant le rabais s'effectue après chaque lavage.

---

**Article 7 : Litiges**

Tout différend relatif à l'exécution du présent contrat sera soumis aux tribunaux compétents.

---

**Fait en deux exemplaires, le .....**

**Le Client :**

Nom/Prénom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_